



Comité Régional de Cyclisme de La Réunion

PIECE A FOURNIR POUR DOSSIER ORGANISATION DE COURSE 2021

ATTENTION :

Date limite de dépôt des pièces au CRCR : 65 jours avant la date de l'épreuve

NOUVEAU CERFA RELATIF AU DECRET N° 15827*01	<i>Modèle en PJ</i>
Attestation Assurance AXA	<i>Fournie par le Comité</i>
Attestation (autorisation) du Comité Régional	<i>Fournie par le Comité</i>
Attestation Médecin, avec N° de portable / Dispositif de sécurité	<i>Modèle en PJ</i>
Attestation Ambulance, avec N° de portable	
Règlement particulier FORMAT WORD	
Dans le programme préciser les horaires de passage des concurrents et des suiveurs : <ul style="list-style-type: none"> • Nom des voies empruntés : chemin, rue, route (RD, RN) Itinéraire/Horaire • Indication du départ et de l'arrivée sur le plan • Indication de sens de la course par des flèches • Indiquer sur le plan le positionnement des signaleurs 	
Plan IGN au 1/25000 ^{ème} précisant les voies et les parcours empruntés avec zoom des zones dangereuses (rond-point, carrefour, etc...) <p>Vous pouvez les trouver également sur Géopartail ou Openrunner.</p>	EN COULEUR
Si l'itinéraire traverse le Parc National remplir l'attestation	<i>Modèle en PJ</i>
Liste datée des Signaleurs avec N° de téléphone (cachet et signature du club)	<i>Modèle en PJ</i>
Liste des signaleurs Moto agréés (à sélectionner dans la liste fournie par le Comité)	<i>Modèle en PJ</i>
Fiche de sécurité du signaleur	<i>Modèle en PJ</i>
Note de sécurité	<i>Modèle en PJ</i>

Saint-Paul, Le 11/01/2021

Le Président,

S. HENAFF